

PREPAREZ-VOUS A LA DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS :

Depuis le 1^{er} octobre 2018, tous les échanges d'informations seront dématérialisés et les offres devront être remises par voie électronique.

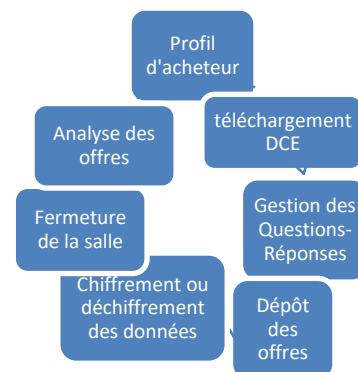
La plateforme www.achatpublic.com est le profil d'acheteur de la ville de Denain, outil unique d'échange entre la Ville et les entreprises.

Achat Public permet aux entreprises de visualiser l'ensemble des consultations en ligne.

Tous les dossiers de consultations sont accessibles et téléchargeables sur cette plateforme mais également sur le site de la Ville via un lien interactif.

Pendant toute la procédure de passation, l'ensemble des échanges s'effectue par le biais de ce profil.

Il est conseillé aux entreprises de se créer un compte utilisateur sur le profil d'acheteur.
L'inscription est gratuite !



COMMENT ECHANGER ?

Afin de vous aider dans votre démarche, les candidats sont invités à prendre connaissance du guide « dématérialisation des réponses »

<https://www.economie.gouv.fr/daj/quide-tres-pratique-pour-accompagner-acheteurs-et-entreprises-sur-dematerialisation-des-marches>